

suggestion, dont nous avons également constaté l'imperfection. Enfin, une dernière suggestion, d'autre source, n'obtient pas plus de succès. Notre problème consiste à trouver des expressions sur lesquelles nous pourrions baser un principe sans permettre des abus qui coûteraient au pays des centaines de milliers de dollars, sinon des millions. Il n'y a aucune objection à renvoyer le bill au comité. Tentons un autre effort. Je doute très sérieusement que nous surmontions la difficulté, mais il n'en existe pas moins d'autres clauses qui exigent notre attention et sur lesquelles nous pourrions peut-être nous entendre.

L'honorable M. DANDURAND: Je désire ajouter le nom de l'honorable M. Béique à ce comité, car il était membre de l'autre comité qui a délibéré le bill d'assurance. C'est par inadvertance que son nom a été omis.

L'honorable W.-B. ROSS: Je suggère que nous ajoutions aussi le nom du sénateur Taylor.

L'honorable M. DANDURAND: Je me joins à mon honorable ami pour suggérer que le nom de l'honorable sénateur de New-Westminster (l'honorable M. Taylor) soit ajouté au comité.

(La motion de l'honorable M. Dandurand, modifiée tel que suggéré, est adoptée.)

BILLS D'INTERET PRIVE

PREMIERE ET DEUXIEME LECTURE

Du projet de loi (bill 57), déposé par l'honorable M. Griesbach, concernant l'Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company.

Du projet de loi (bill 71), déposé par l'honorable M. Hardy, constituant en corporation The St. Lawrence River Bridge Company.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK.

Jeudi, 7 juin 1928.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi, avec son président au fauteuil.

Prières et affaires de routine.

BILLS D'INTERET PRIVE

TROISIEME LECTURE

D'un projet de loi (bill 57), déposé par l'honorable M. Griesbach, concernant l'Edmonton Dunvegan and British Columbia Railway Company.

L'hon. M. CALDER.

D'un projet de loi (bill 71), déposé par l'honorable M. Hardy, constituant en corporation The St. Lawrence River Bridge Company.

BILL DE PROTECTION DU MARIAGE (MALADIES VENERIENNES)

RAPPORT DU COMITE

L'honorable M. BELAND propose l'adoption du troisième rapport du comité permanent de la santé publique et de l'inspection des aliments, auquel a été renvoyé le projet de loi (bill D) portant empêchement au mariage pour cause de maladie vénérienne.

(La motion est adoptée.)

L'honorable PRESIDENT: L'honorable monsieur qui dirige le bill désire-t-il le retirer?

L'honorable M. GIRROIR: Le comité recommande que le bill reste en suspens.

L'honorable M. BELAND: Le comité recommande qu'il ne soit pas donné suite au bill avant l'obtention de plus amples renseignements.

L'honorable PRESIDENT: Cela signifie que le bill restera en suspens pour la présente session.

BILL DES PENSIONS

RAPPORT DU COMITE SPECIAL SUR LE MESSAGE DES COMMUNES

L'honorable J.-A. CALDER propose l'adoption du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé un message de la Chambre des Communes acquiesçant à certains amendements apportés par le Sénat au projet de loi (bill 289) modifiant la loi des pensions.

Il dit: Honorables messieurs, avant que la Chambre soit appelée à voter sur l'adoption de ce rapport, je ferai bien de donner certaines explications. Nous reconnaissons tous, j'en suis sûr, qu'à beaucoup d'égards le rapport qui nous est présenté est très technique, et à moins d'avoir suivi la mesure législative et de connaître exactement la portée de ses diverses clauses, il doit être difficile de comprendre le but à atteindre. C'est pourquoi j'ai préparé un autre mémoire très succinct, que je désire soumettre à la Chambre et vous lire, si vous le permettez. Il est très probable que la question sera discutée, et les autres membres du comité pourront ajouter à mes explications, quand je les aurai terminées.

A titre de président du comité spécial nommé pour étudier le message reçu des Communes à l'égard de nos amendements au bill 289, je désire ajouter certains commentaires au rapport qui vient d'être soumis à votre délibération.